

Parc naturel Cœur de Condroz

Plan d'actions et budget 2024



Préambule

Le Parc naturel Cœur de Condroz, couvrant le territoire formé par les communes d'Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange et Ohey a été reconnu par le Gouvernement wallon en date du 7 décembre 2023. De l'idée émergée il y a plus de 20 ans, ce projet est arrivé à maturité grâce à la persévérance des communes et aux acquis de plusieurs programmes liés aux Fonds européens LEADER.

En effet, le tout jeune Parc naturel va pouvoir bénéficier de toute l'expérience acquise par les GAL Pays des Tiges et Chavées et Condroz-Famenne en matière de dynamiques transcommunales et de développement de projets durables sur un territoire rural. Bénéficiant dès son démarrage de diverses sources de financement (PN, LEADER, SPW, Province), le Parc naturel Cœur de Condroz va pouvoir, dès son démarrage, mener un grand nombre d'actions en faveur de la préservation des richesses naturelles, paysagères et d'un développement harmonieux des activités socio-économiques.

Une nouvelle histoire commence pour le Cœur de Condroz !

Au travail !

Table des matières

1	Le Parc naturel Cœur de Condroz en bref	3
2	Dynamique générale.....	4
2.1	Orientations stratégiques du Parc naturel	4
2.2	Organisation interne et gouvernance	5
2.3	Moyens financiers mobilisés	6
2.3.1	GAL PNCC – Programmation LEADER 2024-27	6
2.3.2	Conseil de Politique alimentaire	7
2.3.3	Relocalisation de l'alimentation.....	7
2.3.4	Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie	7
2.4	Partenariats	7
3	Actions 2024	9
3.1	Axe 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel.....	9
3.2	Axe 2 : Paysages et aménagement du territoire	14
3.3	Axe 3 : Développement socio-économique et développement rural durable.....	17
3.4	Axe 4 : Energie et climat.....	24
3.5	Axes transversaux	26
3.5.1	Expérimentation et innovation	26
3.5.2	Partenariats et coopérations.....	26
3.5.3	Accueil, éducation et sensibilisation.....	26
4	L'équipe	28
5	Budget prévisionnel.....	29

1 Le Parc naturel Cœur de Condroz en bref

2024

Naissance du PNCC

6

communes

50 024

habitants

52 943

hectares



2 Dynamique générale

2.1 Orientations stratégiques du Parc naturel

Pour rappel, les grandes orientations du Plan de gestion du Parc naturel Cœur de Condroz sont les suivantes :

Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

- Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité
- Mieux connaître et préserver la nature extraordinaire
- Renforcer la nature ordinaire
- Assurer une gestion durable des ressources en eau
- Assurer la gestion durable des forêts

Paysages et aménagement du territoire

- Préserver l'équilibre des fonctions d'usage du territoire
- Développer un maillage de mobilité territoriale efficiente
- Maitriser l'urbanisation et la gestion du foncier
- Préserver et valoriser les patrimoines locaux (bâti, historique, paysager, immatériel, etc)

Développement socio-économique et développement rural durable

- Soutenir l'économie locale et développer le potentiel économique endogène
- Soutenir le secteur agricole et contribuer à la pérennité des fermes familiales
- Favoriser la diversification agricole et la valorisation locale des productions agricoles du territoire
- Soutenir et développer le secteur touristique
- Développer le potentiel économique de certaines filières spécifiques au territoire
- Développer l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire du Parc naturel
- Appui aux questions sociales et de logement

Energie et climat

- Diminuer la consommation d'énergie
- Développer de façon durable et équilibrée les énergies renouvelables
- Développer la résilience du territoire face aux enjeux climatiques

Expérimentation et innovation

- Doter le PN d'un SIG au service de ses projets

Partenariats et coopérations

- Renforcer les partenariats et les coopérations tant avec les acteurs du territoire qu'avec des acteurs extérieurs
- Soutenir la collaboration entre acteurs du territoire et favoriser l'implication citoyenne
- Améliorer et renforcer l'identité, l'attractivité et la visibilité du territoire
- Relayer les besoins spécifiques de territoire auprès des décideurs

Accueil, éducation et sensibilisation

- Faire connaître le PNCC, ses missions, ses actions
- Renforcer la visibilité du PNCC et de ses actions
- Soutenir une offre éducative élargie en collaboration étroite avec le secteur de l'enseignement
- Favoriser l'inclusion des habitants précarisés

2.2 Organisation interne et gouvernance

La gestion administrative, financière et partenariale de l'ASBL exige de nombreuses démarches, temps de reporting, dossiers justificatifs, ... vis-à-vis des instances internes et externes du Parc naturel.

Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Gouvernance	• Assemblées générales ordinaires et thématiques • Réunions de l'Organe d'Administration et du Bureau • Démarches légales • Comités d'accompagnement avec le SPW (PN, LEADER, autres subventions) • Réunions des groupes de travail thématiques autour des projets • Réunions du groupe de travail Gouvernance	• Création de l'ASBL • Désignation des membres de l'OA et du Bureau • Rédaction d'un ROI • Absorption des ASBL GAL Pays des Tiges et Chavées et Condroz-Famenne • Réflexion sur la gouvernance de la commission de gestion avec un consultant externe • Mise en place du groupe de travail Gouvernance • Mise en place des groupes de travail thématiques
Ressources humaines	• Gestion du personnel : recrutements, contrats, assurances, prestations,... • Animation, coordination et amélioration continue • Réunions d'équipe et suivi individuel	• Désignation d'un secrétariat social, assurances, médecine du travail, chèques-repas,... • Recrutement de l'ensemble de l'équipe • Transfert du personnel restant des GAL Pays des Tiges et Chavées et Condroz-Famenne • Formation de l'équipe

Administration, budget et comptabilité	• Opérations comptables • Suivi administratif et budgétaire des subventions : rapports d'activités et programme d'actions annuels PN, rapports d'activités LEADER semestriels, rapports financiers LEADER trimestriels • Dossiers justificatifs financiers pour chaque pouvoir subsidiant • Bilans et budgets annuels • Obligations comptables et fiscales • Gestion de la trésorerie • Gestion du parc informatique • Gestion du matériel roulant • Obligations administratives légales pour ASBL et Association de projet • Marchés publics pour toute dépense	• Création de l'ASBL : rédaction des statuts, AG constitutive et dépôt des statuts au Greffe du Tribunal • Absorption des ASBL GAL Pays des Tiges et Chavées et Condroz-Famenne • Déménagement du bureau du GAL Condroz-Famenne et aménagement des bureaux • Lancement et gestion des projets PN et LEADER • Achat du matériel informatique et mise en place de l'environnement de travail partagé • Achat du véhicule
Réseaux et liens	• Membre de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie • Membre du RwPAC • Membre du réseau européen des GAL • Participation aux AG, CA, réunions de direction des PN et de coordination des GAL, groupes de travail des chargés de mission • Membre du COMAC du Pôle fromager de Ciney • Participation aux CA et AG de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne	• Idem actions récurrentes

2.3 Moyens financiers mobilisés

Le Parc naturel est un outil de développement territorial qui permet de mettre en œuvre des projets supra communaux répondant aux enjeux locaux grâce à un fort ancrage partenarial et des moyens financiers diversifiés. En effet, afin d'assurer au maximum la mise en œuvre du plan de gestion dont s'est doté le PNCC, il est indispensable de recourir à diverses sources de financement. Dans cette optique, les 6 communes du PNCC ont introduit début 2023 une candidature dans le cadre du programme LEADER 2024-27. Celle-ci a été validée fin 2023 par le Gouvernement wallon.

Par ailleurs, la gestion de plusieurs projets initiés par les GAL Pays des Tiges et Chavées et Condroz-Famenne et dont les financements courent au-delà de décembre de 2023 sera reprise par le PNCC. Ces projets permettent également de mettre en œuvre des actions reprises dans le plan de gestion du PNCC.

2.3.1 GAL PNCC – Programmation LEADER 2024-27

La programmation LEADER 2024-2027 va permettre la mise en œuvre de 7 fiches-projets :

- **Coordination du GAL** - Coordination, animation et gestion du Groupe d'Action Locale

- **Circuits courts** – Vers plus d'autonomie en Cœur de Condroz
- **Tourisme** – Le Cœur de Condroz, terre de savoir-faire artisanaux
- **Energie** – Soutien à la création de communautés d'énergie et efficacité énergétique des entreprises
- **Mobilité** – Plan de mobilité douce transcommunal et plateforme Mobilité en Cœur de Condroz
- **Economie circulaire** – Vers une économie durable en Cœur de Condroz
- **Filières haies-laine** – Développement de filières agroenvironnementales spécifiques
- **Insertion** – Diversification et renforcement de l'insertion socio-professionnelles

	ETP	Durée	TOTAL	FEADER	SPW	Communes
Coordination	0,75	4	302 600 €	100 978 €	171 362 €	30 260 €
Circuits courts	0,75	4	323 631 €	107 996 €	183 272 €	32 363 €
Tourisme	0,5	3	219 700 €	73 314 €	124 416 €	21 970 €
Energie	0,5	4	225 754 €	75 334 €	127 844 €	22 575 €
Mobilité	0,5	3	155 854 €	52 008 €	88 260 €	15 585 €
Economie circulaire	0,5	3	165 754 €	55 312 €	93 866 €	16 575 €
Filières haies-laine	0,5	4	215 754 €	71 997 €	122 181 €	21 575 €
Insertion	0,5	2	90 954 €	30 351 €	51 507 €	9 095 €
TOTAL	4,5		1 700 000 €	567 290 €	962 710 €	170 000 €

2.3.2 Conseil de Politique alimentaire

Depuis 2021 et jusque mi 2025, le territoire Cœur de Condroz bénéficie d'un financement du SPW pour la mise en place et l'animation d'un Conseil de Politique. Rassemblant des acteurs de toutes les facettes de l'alimentation (producteurs, transformateurs, horeca, consommateurs, communes, professionnels de la santé, ...), ce conseil permet de faciliter la transition du système alimentaire local vers plus de durabilité.

2.3.3 Relocalisation de l'alimentation

Le SPW subsidie un projet en Cœur de Condroz permettant de structurer la filière maraichère locale afin d'alimenter les clients professionnels. Débuté en février et courant jusque fin 2025, ce projet accompagne un collectif de maraichers du territoire afin de développer leurs ventes en B2B. Cette démarche s'inscrit également pleinement dans le plan de gestion du PNCC.

2.3.4 Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie

Enfin, le territoire bénéficie également d'un financement jusque fin 2025 pour accompagner un groupe d'une vingtaine de polyculteurs-éleveurs dans la mise en œuvre de pratiques agroécologiques. Ils peuvent ainsi s'essayer à de nouvelles pratiques tout en bénéficiant d'un encadrement technique et d'échanges entre pairs.

2.4 Partenariats

La mise en œuvre des projets du PN va s'appuyer sur de nombreux partenariats, tant à l'échelle locale que régionale ou même transnationale. A titre d'exemple, on peut citer les partenaires suivants qui seront sollicités :

Au niveau communal :

- Les Collèges et les services communaux

- Les CLDR et les CCATM
- Les groupes BiodiverCité et les groupes Sentiers et chemins
- Les CPAS, PCS, CCCA et bibliothèques
- Les CISP du territoire
- Les Offices du tourisme, Centres touristiques et Syndicats d'Initiative
- L'Agence de Développement Local de Ciney
- Les Centres Culturels de Ciney et d'Havelange
- Les agents DNF
- Les domaines de Mozet et de Chevetogne, actifs dans la sensibilisation à la nature

Au niveau transcommunal :

- La Maison du Tourisme Condroz-Famenne
- Les Contrats Rivières
- Le Bureau Economique de la Province
- Les services provinciaux : l'école secondaire d'agriculture, le bac agro, le pôle fromager
- Les télévisions locales
- Le Comice agricole du Condroz-Ciney
- Les Directions et Cantonnements du DNF

Au niveau régional :

- Natagora
- Natagriwal
- La Fondation Rurale de Wallonie
- Le Réseau wallon PAC
- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie
- Le réseau des GAL
- Diversifruits
- Fourrages Mieux
- La Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
- La Société Royale Forestière de Belgique
- La CODEF
- Le FOREM

3 Actions 2024

Dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion du PNCC, la DNEV a souhaité qu'un travail de priorisation des actions soit réalisé. Les actions ont alors été classées en 2 lots :

- Lot 1 : actions jugées prioritaires dès le démarrage du PN et mises en œuvre durant la période 2024-2027
- Lot 2 : actions mises en œuvre dans un second temps

Les objectifs en grisé dans les tableaux suivants correspondent aux actions dont la mise en œuvre sera envisagée dans un second temps.

3.1 Axe 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

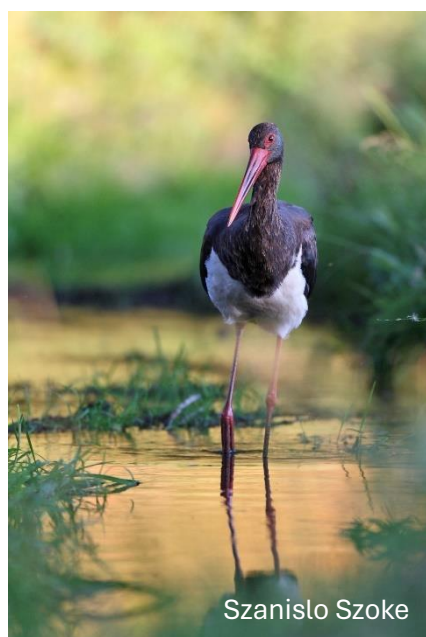
Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité		
<i>Sensibiliser le grand public et spécialement les jeunes à la préservation de la biodiversité</i>		
Augmenter la prise de conscience de l'importance de la biodiversité	• Elaboration d'un cadastre des acteurs de la sensibilisation à la nature sur le territoire et fédération de ces acteurs • Elaboration d'un plan d'actions commun pour les actions de sensibilisation et création d'outils • Constitution d'une banque d'images faune-flore du territoire • Organisation d'actions de sensibilisation à destination de différents publics: particuliers, agriculteurs, propriétaires, communes • Organisation d'ateliers participatifs dans les écoles: plantation de haies (opération Haie-lève), semis de prés fleuris, plantation de fruitiers,... • Valorisation des pratiques agricoles et forestières favorables à la biodiversité	• Inventaire et rencontre des acteurs de sensibilisation à la nature • Inventaire des photographes nature du territoire • Relance de l'opération Haie-lève dans les écoles
Célébrer la biodiversité dans le territoire du Parc naturel (et au-delà)		
Mieux connaître et préserver la nature extraordinaire		
<i>Préserver les espaces de grand intérêt biologique</i>		

Améliorer la connaissance des habitats et espèces prioritaires et fragiles	• Recensement des habitats et des espèces prioritaires et fragiles sur base des informations existantes (DEMNA, observations.be) et des observations des naturalistes locaux. Cartographie sur base des outils proposés par la DNEV • Caractérisation des SGIB • Définition de protocoles innovants permettant de protéger les espèces prioritaires. Les protocoles viseraient notamment la lutte contre certaines espèces invasives	Réalisation d'un inventaire des habitats et espèces prioritaires: • Collecte et cartographie de toutes les données existantes concernant les habitats et espèces à protéger présentes sur le territoire • Recensement et rencontre des naturalistes locaux afin de compléter les données existantes
Placer des sites sous statut de protection		
Faciliter la restauration de SGIB, de sites N2000 et de sites présentant un intérêt biologique	• Sur base de l'inventaire des habitats et espèces prioritaires et fragiles, sensibilisation des propriétaires • Recherche de financements pour la restauration de sites (via Natagriwal, DNEV) • Mise en œuvre et suivi de restaurations de sites naturels	• Prise d'informations sur les différents moyens disponibles pour la restauration de sites naturels (PWDR, DNEV,...)
Développer des projets LIFE sur le territoire		
Protéger spécifiquement les zones humides et les cours d'eau		
Placer les zones humides sensibles sous statut de protection et les restaurer	• Sur base de l'inventaire des habitats et espèces, identification de zones humides à protéger • Démarches de mise sous statut avec le DNF, Natagora et Natagriwal	• Recensement des zones humides du territoire (cfr inventaire ci-dessus)
Démarcher des agriculteurs pour la mise en place de zones de rétention d'eau	• Sur base des sites intéressants et des rapports de la cellule GISER, les essarts communaux pouvant également être mobilisés • Intégration de la dimension biodiversité dans les aménagements	• Prise de connaissance des recommandations GISER sur le territoire
Restaurer la qualité hydromorphologique des cours d'eau		
Préserver les sites d'extraction		
Caractériser les anciennes carrières du territoire		
Restaurer les anciennes carrières en faveur de la biodiversité		
Renforcer la nature ordinaire		
Renforcer le maillage écologique		
Promouvoir la plantation de cordons rivulaires		

Créer des espaces et cordons de végétation naturelle pour connecter les sites d'intérêt biologique	• Identification des aménagements et travaux de restauration pertinents à réaliser : plantation de vergers hautes tiges, haies, creusement de mares, conservation de zones agricoles à haute valeur biologique, aménagements mellifères, ... • Création d'éco-lieux dans les villages • Inventaire et valorisation des vergers hautes tiges • Conseils gratuits d'aménagements favorables à la biodiversité pour les particuliers, les agriculteurs et les communes, en collaboration avec Natagriwal	• Recensement des actions déjà menées visant à renforcer le maillage écologique, notamment via les subsides BiodiverCité et des acteurs présents sur le territoire • Elaboration d'un plan de renforcement du maillage écologique concerté • Relance de l'opération Haie-Lève
Soutenir la production de plants de haies indigènes sur le territoire	• Création d'un réseau de collecteurs (bénévoles) de graines de haies indigènes et production des plants par les pépiniéristes locaux	• Prise de connaissance des outils développés dans le cadre de Yes We Plant • Lancement du réseau de bénévoles pour le recensement des sites de collecte de graines
Valoriser le réseau de prés-vergers hautes tiges		
Renforcer les pratiques agricoles favorables à la biodiversité		
Soutenir les exploitations agricoles dans leurs actions en faveur de la biodiversité	• Appui aux agriculteurs dans l'adoption de pratiques favorables à la biodiversité, promotion et relais local pour le recours aux MAEC	• Diagnostic Pyramide en ferme : pratiques favorables à la biodiversité • Information des agriculteurs sur les nouveautés de la PAC permettant de favoriser la biodiversité • Information sur les couverts favorables à la biodiversité
Soutenir les fermes volontaires dans leur transition agroécologique	• Mise en place d'essais permettant de tester des nouvelles pratiques agroécologiques en ferme	• Essais permettant de mieux valoriser les effluents d'élevage • Valorisation des céréales au sein de la ferme
Aider les communes à constituer un inventaire cadastral des essarts		
Assurer une gestion durable des ressources en eau		
Préserver la qualité des eaux souterraines et des eaux de surface		

Sensibiliser les communes et les habitants aux conséquences des activités humaines sur la qualité des eaux souterraines	• Recensement des outils pédagogiques existants et création de nouveaux outils si besoin • Promotion des systèmes d'épuration individuelle pour les zones concernées • Collaboration avec Protect'Eau pour favoriser la mise en œuvre des actions identifiées dans les contrats captage • Contribution à la mise en œuvre d'un contrat de nappe	
Supprimer les points noirs en lien avec les cours d'eau	• Soutenir les Contrats rivière dans la résolution des points noirs identifiés	• Prise de connaissance de l'inventaire des points noirs sur les cours d'eau
Sensibiliser la population à l'importance de l'eau pour le territoire	• Sensibilisation aux économies d'eau	
Généraliser la récupération d'eau de pluie	• Réflexion au sein des 6 communes pour favoriser la récupération d'eau de pluie, notamment via les PU	
Assurer la gestion durable des forêts		
Adapter les forêts aux bouleversements climatiques		
Rechercher et planter des essences adaptées aux bouleversements climatiques		
Appuyer la valorisation des essences adaptées aux bouleversements climatiques		
Encourager le débardage à cheval pour certaines coupes de bois		
Rétablir l'équilibre forêt-gibier		
Sensibiliser les propriétaires forestiers à la gestion durable des forêts	• Organisation de séances d'information via l'Association Forestière des Tiges et Chavées et en collaboration avec Forêt nature, la SRFB, la CAPFP et le DNF	• Rencontre des partenaires et élaboration d'un programme
Créer un espace de dialogue entre les différents usagers de la forêt		
Préserver la biodiversité en forêt		

Encourager la diversification des essences en forêt	• Sensibilisation des propriétaires forestiers privés à la diversification des essences grâce au fichier écologique des essences • Diffusion des principes de SMCC auprès des forestiers privés, notamment la régénération naturelle	• Rencontre des partenaires et élaboration d'un programme • Organisation de 2 journées de terrain avec l'AFTC • Promotion de l'appel à projets Forêt Résiliente
Préserver les habitats sensibles en forêt	• Sensibilisation des propriétaires forestiers privés et des gestionnaires à l'accueil de la biodiversité en forêt • Sur base de la cartographie des habitats prioritaires (notamment les forêts anciennes), sensibilisation des propriétaires forestiers et relais vers Natagriwal pour accompagnement en vue d'aménagements • Echanges avec les communes et le DNF pour la prise en compte de la biodiversité dans les Plans d'aménagement forestiers communaux	• Identification des sites à préserver (cfr inventaire ci-dessus)
Contrôler l'impact des usagers piétons et VTT		
Élargir l'Association forestière existante et l'appuyer pour l'accueil en forêt	• Animation et renforcement de l'Association Forestière des Tiges et Chavées (AFTC) • Lancement d'actions groupées de valorisation des petites propriétés forestières en collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée	• Animation de l'AFTC et promotion vers les propriétaires de l'ensemble des communes du territoire • Lancement d'une action groupée sur les communes du sud du territoire



3.2 Axe 2 : Paysages et aménagement du territoire

Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Préserver l'équilibre des fonctions d'usage du territoire		
Appuyer les communes en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.		
	Remise d'avis sur demande du fonctionnaire délégué ou des communes et participation à des enquêtes publiques	
Développer un maillage de mobilité territoriale efficiente		
Optimiser la mobilité douce fonctionnelle		
Hiérarchiser les voiries du territoire	Etablissement d'un plan de mobilité douce (active) transcommunal, composé d'un diagnostic de l'existant, une identification des maillons manquants et la mise en place d'une stratégie concertée d'aménagement à court, moyen et long terme	Lancement du diagnostic des voiries existantes
Sécuriser les trajets à vélo en créant des infrastructures propres (pistes cyclables, RAVeL, etc.) favorisant les liaisons inter-villages		
Soutenir le développement de la mobilité partagée		
Renforcer les services de mobilité et la mise à disposition d'information	- Mise en place d'une plateforme de mobilité en Cœur de Condroz (présentant l'offre de transport en commun, les alternatives à l'auto-solisme, les possibilités d'inter- et de multi-modalités, etc.) - Développement d'un projet pilote d'autopartage de voitures en milieu rural	Inventaire de l'offre de transport en commun et des alternatives à l'autosolisme
Partager des voitures au travers d'une application ou d'un système notifié de points de ramassage.		
Réaliser un inventaire du maillage cyclable		
Maitriser l'urbanisation et la gestion du foncier		
Soutenir la gestion du patrimoine foncier et immobilier		
Utiliser les charges d'urbanisme pour le bénéfice de la collectivité		
Créer un observatoire foncier		
Inciter à mettre des parties de jardins privés en commun pour des espaces partagés		
Soutenir la maîtrise de l'étalement résidentiel, la préservation du caractère villageois et la densification de l'habitat		
Préserver le caractère villageois		

Maitriser l'étalement résidentiel et encourager la densification de l'habitat		• Préparation du territoire et sensibilisation des acteurs à la fin de l'artificialisation des sols, aux outils à élaborer, à la définition des zones de centralités • Lien avec les tendances en matière de logement et d'évolution socio-démographique
Vulgariser et renforcer les politiques et outils de l'aménagement du territoire		
Créer une maison de l'urbanisme à destination de tout public : professionnel, scolaire, habitant, communal, associatif		
Préserver et valoriser les patrimoines locaux (bâti, historique, paysager, immatériel, etc.)		
Préserver et valoriser le patrimoine bâti du territoire		
Réaliser des panneaux d'interprétation et des QR codes d'information		
Valoriser la qualité paysagère	• Utilisation du Centre d'Animation des Paysages (CAP Condroz) créé à Goyet pour organiser des actions de sensibilisation de différents publics : écoles, CCATM, nouveaux habitants, élus,...) • Promotion du CAP Condroz dans les communes du sud du territoire	• Organisation d'animations au CAP Condroz à destination des écoles
Préserver le cadre de vie et les paysages		
Développer une charte paysagère	• Elaboration et mise en œuvre d'une charte paysagère. Celle-ci comprendra un inventaire des paysages sensibles et la mise en œuvre d'une approche participative pour les préserver, la réalisation d'outils de connaissance et de gestion des paysages accessibles au grand public, en s'appuyant sur l'expertise du CAP Condroz	• Elaboration de la méthodologie
Organiser le partage des bonnes pratiques de gestion des chemins et sentiers entre communes		
Atténuer les interférences des grands axes qui traversent le territoire		
Recréer des zones sans lumière artificielle		

Informer sur les qualités paysagères du territoire	• Valorisation du CAP Condroz, réalisation d'outils pédagogiques en lien • Organisation de conférences et de formations à l'analyse paysagère • Analyse paysagère dans les procédures de demande de permis pour les gros projets (à la demande des communes)	• Valorisation du CAP Condroz comme outil de sensibilisation
Valoriser l'histoire du territoire		
Inventorier, rassembler les connaissances sur le patrimoine matériel et immatériel et l'histoire du territoire	• Inventaire des ressources documentaires disponibles	
Valoriser les connaissances sur le patrimoine matériel et immatériel et l'histoire du territoire	• Mise en valeur des connaissances historiques et patrimoniales du territoire à travers différents supports de communication ou manifestations • Formation de guides du terroir	



Daniel Steenhaut

3.3 Axe 3 : Développement socio-économique et développement rural durable

Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Soutenir l'économie locale et développer le potentiel économique endogène		
<i>Accompagner et mettre en réseau les acteurs économiques afin de renforcer les synergies / collaborations / coopérations et la culture de l'entrepreneuriat</i>		
		• Dynamisation et promotion de la plateforme MonCondroz • Soutien aux événements de réseautage organisés par Condroz-Connect et par les clubs entreprises
Soutenir les acteurs économiques via la création d'une Agence de Développement Local (ADL) supracommunale		
Organiser des ateliers/formations thématiques à la demande des entrepreneurs	• Elaboration d'une offre de formation adaptée aux besoins des entreprises du territoire en matière de développement durable	• Sondage des entreprises en matière de formation et préparation d'un programme de formations adaptées à leurs besoins
Fédérer les associations locales d'indépendants		
Encourager la mise à disposition de Hall-relais et d'espaces de co-working		
Favoriser l'accueil et le développement des entreprises		
Développer des structures et des services pour les entreprises		
Développer une gestion territoriale des emplois, des compétences et des services		
Valoriser le capital humain et les savoir-faire locaux		
Créer un Centre de Ressources sur les savoir-faire	• Valorisation du patrimoine matériel et immatériel du territoire et de sa population au travers d'un nouveau Centre d'interprétation des savoir-faire	• Rédaction du cahier des charges scénographie du Centre d'Interprétation des savoir-faire (fiche tourisme - Spirale)
Soutenir la digitalisation des entreprises et de l'économie locale		
Soutenir le développement de l'e-commerce		
Rechercher et mutualiser les solutions numériques pour les acteurs économiques		
Soutenir le développement d'activités économiques durables et l'économie circulaire		
Informersensibiliser les acteurs économiques sur le concept d'économie circulaire	• Sensibilisation et information des entreprises à propos de l'économie circulaire et des opportunités qu'elle représente pour le	• Caractérisation des entreprises du territoire • Recensement des partenaires potentiels du projet, des outils disponibles et benchmarking

	développement de nouvelles activités	
Accompagner les acteurs économiques en matière d'économie circulaire	• Accompagnement des entreprises dans la mise en oeuvre des principes de l'économie circulaire et mise en place des conditions favorables afin que les entreprises co-construisent des projets de synergie et de mutualisation de ressources	• Lancement d'une étude des principaux flux de matière sur le territoire
Maintenir et redéployer les services de proximité dans les cœurs des villages		
Appuyer la relocalisation de services et d'animations dans les villages	• Soutien à l'émergence d'un collectif « dynamique des cœurs de villages » • Soutien au déploiement de nouveaux services mutualisés voire itinérants	• Analyse des besoins en matière de services
Appuyer la relocalisation et le soutien du commerce local au centre des villages et la valorisation des produits locaux	• Réalisation d'une cartographie des commerces actifs et analyse des manques/lacunes • Mise en œuvre d'une stratégie de développement commercial territoriale • Analyse de l'offre et de la demande en matière de produits locaux • Analyse des pistes reconversion du marché couvert de Ciney, notamment dans un objectif de centralisation des produits locaux	
Soutenir le secteur agricole et contribuer à la pérennité des fermes familiales		
<i>Favoriser le renouvellement des générations agricoles, la transmission des fermes et la valorisation du savoir agricole local notamment à travers un soutien actif à l'agriculture familiale</i>		
Faciliter la gestion proactive des terres publiques à l'échelle du territoire du Parc naturel		
Organiser des rencontres cédants/repreneurs et accompagner à la transmission		
Préserver le foncier agricole et prévenir le morcellement des terres agricoles		
Expérimenter des dispositifs pilotes de régulation du marché foncier adapté au territoire du Parc naturel, en collaboration avec l'Observatoire foncier		
Soutenir/renforcer l'autonomie (décisionnelle, énergétique, fourragère, etc.) des fermes du territoire		

Poursuivre et renforcer les actions d'accompagnement des fermes volontaires dans leurs démarches d'autonomie menées par les GAL	• Accompagnement d'un groupement d'agriculteurs en agroécologie • Mise en place d'essais visant à favoriser l'autonomie des fermes et la réduction d'intrants • Facilitation de l'échange entre pairs • Organisation de séances d'info et de visites de terrain	• Essais permettant de mieux valoriser les effluents d'élevage • Essais de valorisation des céréales au sein de la ferme • Diffusion d'une newsletter mensuelle • Animation d'un groupe Whatshap
Soutenir/renforcer la résilience des fermes face au dérèglement climatique et leur contribution aux enjeux environnementaux		
Mettre en place des actions d'accompagnement de fermes volontaires dans leur démarche d'adaptation et/ou d'atténuation des impacts du dérèglement climatique	• Accompagnement d'un groupement d'agriculteurs en agroécologie • Mise en place d'essais visant à favoriser l'autonomie des fermes et la réduction des émissions de GES • Facilitation de l'échange entre pairs • Organisation de séances d'info et de visites de terrain	• Diagnostic Pyramide en ferme: pratiques favorables à la biodiversité • Essais permettant de mieux valoriser les effluents d'élevage • Aide au choix des intercultures les plus adaptées
Appuyer un renforcement du stockage de carbone dans les sols agricoles		
Sensibiliser au stockage des eaux pluviales pour un usage agricole	• Sensibilisation des agriculteurs au stockage de l'eau de pluie via des aménagements favorisant également la biodiversité (voir Axe 1)	• Voir Axe 1
Favoriser la diversification agricole et la valorisation locale des productions agricoles du territoire		
Soutenir et renforcer les filières de production, de transformation et de commercialisation locales et relocaliser ainsi l'alimentation		
Soutenir des formes innovantes de production agricole locale	• Soutien à la création de petites entités agricoles diversifiées selon l'approche de ferme partagée • Etude de cultures adaptées au dérèglement climatique • Appui à l'évolution de la filière bovine pour réduire son impact climatique	• Aide au choix des intercultures les plus adaptées • Valorisation des céréales à la ferme
Soutenir le développement de filières sur le territoire dans le sens de la relocalisation des maillons et d'autonomie	• Développement de la filière céréales panifiables	• Redynamisation de la filière Au Cœur du Pain • Identification des nouveaux besoins
Soutenir la mutualisation d'outils de production, de transformation et de commercialisation		

	• Soutien aux maraichers pour la commercialisation de leurs produits en B2B	• Structuration du collectif de maraichers et lancement de la phase pilote (logistique et commercialisation)
Développer des canaux de commercialisation		
	• Caractérisation et structuration de l'offre et de la demande en produits locaux • Etude des pistes de reconversion du marché couvert, notamment pour faciliter la logistique d'approvisionnement en produits locaux • Soutien aux maraichers pour la commercialisation de leurs produits en B2B	• Caractérisation de l'offre en produits locaux du territoire • Caractérisation de la demande en légumes • Structuration du collectif de maraichers et lancement de la phase pilote (logistique et commercialisation)
Communiquer/sensibiliser/informer pour favoriser l'accès aux produits locaux		
Mettre en place des actions pour promouvoir les produits locaux	• Organisation d'événements de promotion des produits locaux • Développement de l'identité Cœur de Condroz	• Diffusion du carnet de recettes issu du concours de recettes 2023 • Organisation de rencontres avec les communes pour favoriser l'alimentation locale et durable • Communications régulières sur les produits locaux
Mettre en place des actions de communication et des manifestations à destination du grand public et des écoles (dans une logique d'éducation permanente)	• Sensibilisation à l'alimentation saine et durable • Balades et visites chez les producteurs • Création d'une route des produits locaux (logo et panneaux d'identification communs) • Mise en place d'une camionnette/roulotte itinérante "Produits Cœur de Condroz" • Création d'une foire annuelle	• Organisation de rencontres avec les étudiants en agronomie du secondaire et du BAC AGRO afin de prioriser les leviers d'actions pour favoriser la transition du système alimentaire • Organisation du Festival Nourrir le Cœur de Condroz 2024
Maintenir/préserver l'élevage valorisant la prairie et les savoir-faire locaux		
Mettre en place des actions de sensibilisation au rôle capital que jouent les prairies sur le plan économique et environnemental		
Développer une vision générale partagée des réalités et de l'avenir du monde agricole		

Sensibiliser le grand public aux réalités agricoles	Actions de sensibilisation aux réalités du métier à destination du grand public et des écoles afin de (re)valoriser le monde agricole • Formations de facilitateurs à l'utilisation de produits locaux lors d'événements • Collaborations avec des influenceurs...	• Organisation de rencontres avec les étudiants en agronomie du secondaire et du BAC AGRO afin de prioriser les leviers d'actions pour favoriser la transition du système alimentaire • Organisation du Festival Nourrir le Cœur de Condroz 2024
Organiser un événement important visant à remettre les agriculteurs « au cœur des villages »	• Organisation d'un événement annuel pour sensibiliser les habitants aux réalités agricoles et au métier d'agriculteur • Organisation d'Apéros ruraux	• Organisation du Festival Nourrir le Cœur de Condroz 2024
Soutenir et développer le secteur touristique		
<i>Soutenir et développer le secteur touristique de manière structurelle</i>		
Promouvoir l'identité touristique du territoire et fédérer les acteurs touristiques	Journées partenaires touristiques organisées par la Maison du Tourisme, développement d'une offre touristique innovante au travers des savoir-faire locaux.	• Organisation de 3 journées partenaires
<i>Développer des produits et des services touristiques valorisant les atouts du territoire</i>		
	• Développement d'une offre touristique innovante à travers la valorisation des savoir-faire locaux	• Lancement d'un casting pour identifier de nouveaux porteurs d'activités touristiques
Diffuser l'identité « Cœur de Condroz » pour la rendre visible chez tous les acteurs du territoire		
Développer le label « Famille bienvenue » et créer des activités touristiques adaptées aux PMR	• Promotion du label auprès des opérateurs touristiques	• Promotion du label auprès des opérateurs touristiques
Mettre en valeur des éléments patrimoniaux du territoire	• Production de supports de communication mettant en valeur les éléments patrimoniaux • Poursuite de la création de boucles mettant en avant les éléments patrimoniaux	• Elaboration du cahier des charges pour la scénographie du Centre d'Interprétation des Savoir-faire
<i>Renforcer l'offre de séjours de plus d'une journée</i>		
<i>Préserver et valoriser le patrimoine architectural grâce au tourisme</i>		
Faire connaître le patrimoine architectural et son histoire via des guides déjà actifs sur le territoire : paysagistes, guides forestiers, guides nature, formés sur le territoire		

Renforcer les collaborations avec les associations locales, historiques, culturelles		
Soutenir la mise en œuvre d'actions de sauvegarde du patrimoine menacé		
Développer le potentiel économique de certaines filières spécifiques au territoire		
Soutenir le secteur économique du bois		
Mettre en place un facilitateur pour dynamiser l'AFTC et élargir ses champs d'actions	• Conseils de gestion pour les membres de l'association • Organisation de ventes groupées pour les propriétés de moins de 5 ha en collaboration avec la CAPF • Facilitation de petits lots d'arbres hors filière commerciale habituelle (arbres malades, ...)	• Lancement d'une action groupée avec la CAPFP sur le territoire
Promouvoir le bois local		
Soutenir la filière équestre		
Soutenir les acteurs équestres et les propriétaires de chevaux		
Soutenir le développement des sports équestres		
Soutenir le secteur de l'élevage équin		
Soutenir le secteur du tourisme équestre	• Promotion des boucles équestres existantes	• Promotion des boucles équestres existantes
Soutenir la filière laine		
Soutenir la filière laine	• Fédération des acteurs de la filière laire • Promotion et poursuite des tontes nomades, stockage et transformation de la laine collectée • Formation des maraichers à l'usage de la laine pour le paillage • Formation des entrepreneurs et architectes à l'usage de la laine comme matériau isolant • Accompagnement des forestiers désireux d'utiliser la laine comme répulsif du gibier	• Organisation d'une tonte nomade et stockage de la laine • Identification et rencontre des acteurs de la filière locale et des partenaires potentiels
Développer l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire du Parc naturel		
Soutenir la mise en place d'actions culturelles dans les différents villages du territoire, leur mise en synergie et développer leur promotion		
Mutualiser les ressources en faveur des actions culturelles		
Faciliter les coopérations entre les acteurs culturels		
Faire connaître le patrimoine immatériel du territoire		

Soutenir la création et l'entretien des lieux de loisirs dans les différents villages du territoire		
Réaliser une étude relative à la création de zones de baignade naturelle		
Soutenir le développement des guichets associatifs		
Appui aux questions sociales et de logement		
Renforcer l'offre de services sociaux existants pour répondre à de nouveaux besoins		
Mettre en réseau les PCS	• Mise en réseau des Plans de Cohésion Sociale et identification des actions à mener à l'échelle transcommunale • Définition d'une procédure d'activation commune des PCS en cas de besoin (inondations, crise sanitaire,...)	
Mener des actions en vue de lutter contre l'isolement	• Poursuite et développement de la Plateforme #JeSuisSolidaire • Développement de l'aide alimentaire et amélioration nutritionnelle de celle-ci en lien avec les produits locaux	
Actions à destination des publics fragilisés	• En collaboration avec les CPAS, déploiement d'actions à destination de publics fragilisés (ex : familles monoparentales), • Mise en place d'actions qui favorisent le maintien des aînés à domicile	
Soutenir l'organisation de soirées conviviales dans les salles communales		
Soutenir le développement de logements diversifiés		
Accompagner les porteurs de projets et services communaux en matière de diversification de l'offre du logement		• Réflexion sur la pérennisation d'un service de conseil logement (division). • Recherche socio-démographique sur les types de ménages actuels et futurs - quels types de logements créer
Accompagner les projets favorisant les nouvelles manières d'habiter		• Soutien et encadrement de nouvelles formes d'habiter (habitat groupé, habitat léger, etc.)
Accompagner la réflexion relative à la valorisation des bâtiments agricoles ou industriels afin d'y créer du logement		
Création d'une coopérative immobilière		

3.4 Axe 4 : Energie et climat

Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Diminuer la consommation d'énergie		
Informier et former sur les enjeux climatiques		
Mener des actions de sensibilisation vers les citoyens sur les enjeux climatiques et énergétiques du territoire du Parc naturel avec une communication innovante	• Sensibilisation des citoyens aux enjeux climatiques et énergétiques en veillant à toucher tous types de publics et de manière innovante (ex. As du climat)	
Mettre en place un groupe de travail citoyen sur le changement climatique		
Vers une consommation plus frugale		
Encourager les initiatives locales réduisant les besoins de consommation		
Encourager les citoyens à mettre en place des solutions de réduction de la consommation d'énergie		
Encourager la rénovation énergétique des bâtiments		
Favoriser la rénovation des biens publics		
Favoriser la rénovation des biens privés	• Mise en place un service de facilitation à la rénovation énergétique des biens privés: accompagnement technico-administratif • Développement de conseils pour éviter la surchauffe des bâtiments • Incitation à la division de logements • Partages d'expériences de citoyens ayant rénové leur logement	• Accompagnement des entreprises pour favoriser les économies d'énergie: identification des partenaires et organisation de rencontres avec les entreprises
Produire des matériaux isolants	• Valorisation de la laine locale en isolant	• Voir 3.5.3
Réduire les émissions de GES liées à la mobilité		
Favoriser l'utilisation de véhicules électriques au départ des villages		
Promouvoir toutes les alternatives à l'auto-solisme	• Elaboration d'un plan transcommunal de mobilité douce et création d'une plateforme mobilité renseignant toutes les alternatives à la voiture	• Voir 2.2
Développer de façon durable et équilibrée les énergies renouvelables		
4.2.1 Permettre un développement éolien harmonieux		

Organiser une concertation intercommunale sur le développement éolien		
Développer des initiatives qui réduisent ou compensent les désagréments de l'éolien		
Valoriser la biomasse locale		
Développer les ressources en biomasse	• Promotion de Clé Bois sur le territoire • Promotion de la biométhanisation • Analyser les possibilités de	• Soutien à la gestion de Clé bois • Promotion de Clé bois sur tout le territoire
Valoriser l'énergie solaire sur le territoire		
Renforcer l'installation de panneaux photovoltaïques	• Réalisation d'un inventaire des toitures pouvant accueillir du PV • Sensibilisation des propriétaires • Création de communautés d'énergie	• Démarrage de l'inventaire
Renforcer l'installation de systèmes de chauffage solaire	• Etude et cadastre des principaux besoins en eau chaude du territoire • Analyse de la faisabilité d'installer des panneaux solaires eau chaude sur ces bâtiments • Aide administrative aux ménages à bas revenus pour s'équiper en chauffe-eau solaires • Stimulation de la production locale de panneaux	
Développer la résilience du territoire face aux enjeux climatiques		
Adapter le territoire aux bouleversements climatiques		
Elaborer un plan de gestion des risques naturels pour le territoire	• Evaluer les risques naturels auxquels le territoire est confronté (inondations, sécheresses,...)	
Contribuer au projet de campus de la transition de l'UNamur		
Lutter contre les inondations		
Soutenir les communes et les propriétaires fonciers dans la mise en œuvre des recommandations GISER	• Via les actions de l'axe 1	
Créer des zones d'immersion temporaire (ZIT)	• Via les actions de l'axe 1	
Promouvoir l'installation de citernes d'orage		

3.5 Axes transversaux

3.5.1 Expérimentation et innovation

Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Doter le Parc naturel d'un système d'information géographique au service de ses projets		
<i>Créer un SIG et une base de données du territoire</i>		
<i>Développer les outils TIC pour les projets du Parc</i>		
<i>Stimuler les collaborations de recherche et d'expérimentation</i>		

La mise en œuvre des projets concrets du PNCC induira la réalisation de ces objectifs.

3.5.2 Partenariats et coopérations

Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Renforcer les partenariats et les coopérations tant avec les acteurs du territoire qu'avec des acteurs extérieurs		
<i>Renforcer le partenariat institutionnel</i>		
<i>Renforcer le partenariat associatif sur le territoire</i>		
<i>Créer et animer un réseau étendu sur le territoire</i>		
<i>Participation à différents réseaux</i>		
<i>Soutenir la collaboration entre acteurs du territoire</i>		
<i>Encourager l'implication citoyenne</i>		
<i>Encourager l'implication des jeunes en particulier</i>		

La mise en œuvre des projets concrets du PNCC induira la réalisation de ces objectifs.

3.5.3 Accueil, éducation et sensibilisation

Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Faire connaître le Parc naturel, ses missions, ses actions. Informer et sensibiliser le plus grand nombre		
<i>Elaborer un plan de communication</i>		
	• Conception d'une stratégie de communication efficiente	• Réflexion sur les outils de communication durables et alternatifs possibles
Développer des outils de communication grand public		
	• Création d'outils adaptés (numériques et autres) aux différents publics cibles, les diffuser et les animer	• Adaptation et mise à jour du site internet coeurdecondroz • Création d'une page coeurdecondroz sur les réseaux sociaux • Création d'un encart Cœur de Condroz dans les bulletins communaux

Promouvoir le Parc naturel dans ses actions et lors d'événements		
	• Promotion des actions du PNCC à travers différents canaux	• Alimentation des canaux de communication créés
Renforcer la visibilité du Parc naturel et de ses actions		
Sensibiliser les habitants à la richesse de leur territoire		
Informar les nouveaux habitants		
	• Diffusion des outils créés (voir ci-dessous) auprès des nouveaux habitants	
Organiser des événements ou des outils ludiques sur le Parc naturel		
	• Création d'une banque d'images du territoire • Utilisation de ces images pour créer des outils de présentation des richesses (naturelles, paysagères, architecturales, agricoles,...) du territoire et comment préserver ces richesses	• Mise en place d'une banque d'images
• Installer des bornes interactives d'échanges inter-parcs		
• Créer et diffuser une charte du Parc naturel		
Consolider l'identité Cœur de Condroz		
Création d'une charte graphique	• Adoption d'une charte graphique permettant de renforcer l'identité et la visibilité du PNCC	• Création d'un logo pour le PNCC et d'une charte graphique
Fête annuelle du Parc	• Organisation d'un événement annuel visant à faire la promotion des actions du PNCC	
Soutenir une offre éducative élargie en collaboration étroite avec le secteur de l'enseignement		
Soutenir l'organisation de cours dans les écoles du territoire		
Créer un lieu permanent de sensibilisation		
Relayer et appuyer le Centre d'animation des paysages Condroz		
Favoriser l'inclusion des habitants précarisés		
Faciliter une démarche inclusive au travers de l'éducation et de la sensibilisation		
Mettre en place un comité technique dédié à l'inclusion		

4 L'équipe

La majeure partie de l'équipe doit être recrutée. Actuellement, les personnes encore employées par les GAL Pays des Tiges et Chavées et Condroz-Famenne et agissant pour le PNCC sont les suivantes :



Adeline Léonet
Alimentation Durable



Maxime Albanese
GAA « Cœur de Condroz »



Muriel Dagrain
Logement



Géraldine Baudoin
Gestion administrative et
financière



Benoit Libert
Infographiste



Valérie Grandjean
Coordinatrice

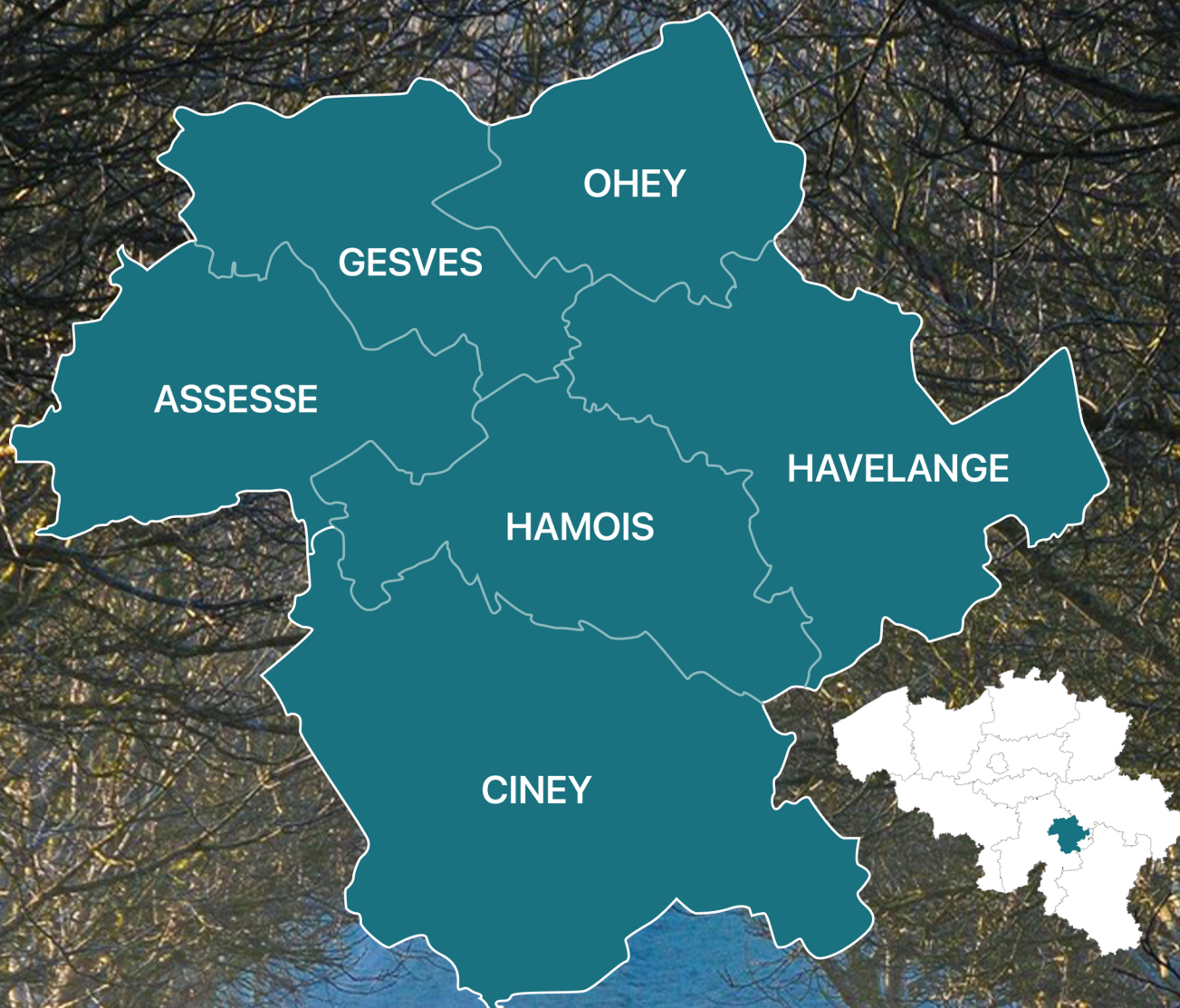
5 Budget prévisionnel

Le budget 2024 a été élaboré en considérant que les dépenses prises en charge par les subventions Parc naturel seraient éligibles à partir du 1^{er} mai.

ASBL Parc naturel Cœur de Condroz - 2024	
Ressource humaine de l'ASBL ETP 2024	9,35
I. Ventes et prestations	
A. Chiffre d'affaires - ventes diverses	0,00
B. Autres produits d'exploitation	789 501,77
FEDER/SPW - subvention LEADER Programmation 2024-2027 (90%)	260 799,55
SPW ARNE - subvention Parc naturel - partie fixe (80%)	108 432,67
SPW ARNE - subvention Parc naturel - partie variable	91 533,33
SPW ARNE - subvention Biodiversité	13 868,67
SPW ADT	45 766,67
SPW Relocalisation de l'alimentation	45 348,00
SPW Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie	40 000,00
SPW Conseil de Politique Alimentaire	34 667,00
Province de Namur	0,00
APE	93 000,00
Cotisation des Communes (10% LEADER 2024-2027)	28 977,73
Cotisation des Communes (20% Parc naturel - partie fixe)	27 108,17
II. Coût des ventes et prestations	
A. Frais de personnel	510 683,45
Rémunérations brutes, ONSS et chèques repas	506 683,45
Assurances Loi	2 000,00
Médecine du travail	2 000,00
B. Services et bien divers	54 400,00
Frais de secrétariat social	3 000,00
Frais de service chèques repas	1 000,00
Formations professionnelles	2 000,00
Frais postaux	1 000,00
Frais bancaires (cpte)	300,00
Honoraires comptables / réviseur	2 500,00
Publications légales (Moniteur Belge)	400,00
Frais de déplacement mission	8 500,00
Frais de représentation, réunions et consommables	4 500,00
Documentation, inscriptions, abonnements	1 200,00
Locations salles réunions - animations - formations	1 000,00
Location bureaux	6 000,00
Charges bureaux (mazout, électricité, eau)	3 000,00
Entretien, réparation, aménag. locaux et matériel	0,00

Téléphone, Internet	3 000,00
Fournitures, petit matériel de bureau, frais informatiques, Espace-Temps	6 000,00
Cotisations diverses dont FPNW	3 000,00
Assurances (Incendie, RC, matériel, omnium missions)	4 000,00
Assurance matériel roulant	1 500,00
Frais divers matériel roulant (carburant, CT, Entretien, taxe)	2 000,00
Taxes, Précompte immobilier	500,00
C. Frais d'action - promotion	163 131,15
Projets LEADER (Agri, filières envi, mobilité, énergie, insertion socio-prof, économie circulaire)	58 685,82
Parc naturel - Actions projets	55 000,00
Parc naturel - Communication, sensibilisation, promotion	10 000,00
Parc naturel - Projets Paysages et Territoire	8 432,67
Parc naturel - Projets Biodiversité	13 868,67
SPW Relocalisation de l'alimentation	5 944,00
SPW Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie	10 000,00
SPW Conseil de Politique Alimentaire	1 200,00
E. Consultance (sous-traitance et partenariats)	14 727,27
Projets LEADER (Agri, filières envi, mobilité, énergie, insertion socio-prof, économie circulaire)	14 727,27
Parc naturel - Actions projets	
F. Investissements / équipement	44 832,36
Projets LEADER (Agri, filières envi, mobilité, énergie, insertion socio-prof, économie circulaire)	3 636,36
Achat d'un véhicule	30 000,00
Achat d'ordinateurs, projecteur	10 000,00
SPW Relocalisation de l'alimentation	1 196,00
SPW Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie	0,00
SPW Conseil de Politique Alimentaire	0,00
III. Résultat d'exploitation	1 727,53
Provisions pour risques et charges, équipement, travaux, fonds social	0,00
IV. Résultat de l'exercice	1 727,53





Parc naturel Coeur de Condroz
Rue de la Pichelotte 9D - 5340 Gesves
+32 83 670 341
info@coeurdecondroz.be
www.coeurdecondroz.be

Assesse - Ciney - Gesves - Hamois - Havelange - Ohey



PROVINCE
de NAMUR